



LETTRE D'INFORMATION

Mairie de Saint Laurent la Vernède

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous remettre cette lettre d'information qui relate brièvement les principales actualités de la commune. En 2023, le nouveau château d'eau va enfin être construit. 7 années de démarches administratives auront été nécessaires pour faire sortir de terre ce projet d'intérêt général. Bonne lecture.

RENTREE SCOLAIRE 2022 – 2023

Le jeudi 1er septembre, les 92 élèves du regroupement pédagogique intercommunal (R.P.I) se sont retrouvés pour la rentrée scolaire. Malgré un effectif en baisse dû au départ de 25 élèves au collège, les cinq classes ont été conservées.

Voici la composition des classes :

- **Saint Laurent La Vernède :**
 - Petite et moyenne section de maternelle avec Mme LOYER
 - CP/CE1 avec la nouvelle directrice, Mme SANTOIANI, qui remplace Mme DUBRULLE, partie à la retraite.
- **La Bastide d'Engras :**
 - Grande section de maternelle avec Mme GAS, remplaçante de Mme MIRABEL qui a demandé son changement de poste.
- **Fontarèches :**
 - CE1/CE2 avec Mr SCHENCK
- **La Bruguière :**
 - CM1/CM2 avec Mme LAPIERRE

Des travaux de sécurisation de la voirie autour de l'école de St Laurent ont été réalisés pendant l'été. Désormais, les cars scolaires ne stationnent plus devant l'entrée de l'école, ils utilisent la nouvelle aire de retournement, ce qui évite les marches arrière.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à tous en espérant que le protocole sanitaire (lié au covid) reste au niveau actuel.

CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL

Le centre social intercommunal de St Quentin propose des activités sur notre commune :

- **Gym cardio stretching** : le jeudi de 19h15 à 20h15 à la salle polyvalente.

- **Permanences administratives** : le mardi de 09h30 à 12h au foyer TURION. Ces permanences sont destinées aux personnes rencontrant des difficultés pour faire leurs démarches administratives (déclaration d'impôts, demandes d'aides sociales, cartes grises ...)

- **Ateliers numériques** : le mardi de 09h30 à 11h au foyer TURION. Prise en main, initiation et perfectionnement sur ordinateur, tablette ou téléphone portable.

D'autres activités ouvertes à tous sont également proposées dans les autres communes adhérentes.

Renseignements au secrétariat du centre social : 04.66.22.42.07 ou sur csipmf.fr

SYNDICAT DES EAUX ET ASSAINISSEMENT

• Station d'épuration

La nouvelle station d'épuration a été mise en service progressivement au cours du mois de juillet. Les contrôles effectués sur les rejets sont tout à fait satisfaisants : il n'y a plus d'impact sur l'environnement et aucun polluant n'est rejeté à la Tave.

• Nouveau château d'eau

La notification des subventions a été obtenue. Le plan de financement prévoit une aide de 70% de l'Agence de l'Eau, 10 % du Département du Gard et 20 % d'autofinancement du syndicat. Le permis de construire a été autorisé le 15 avril 2022, la consultation des entreprises est en cours de réalisation.

Le Syndicat des Eaux espère un démarrage des travaux avant le printemps 2023.

NOUVEAU JEU AU PARC MUNICIPAL

Récemment, la mairie a fait l'acquisition d'un jeu pour les enfants de 8 à 14 ans. Courant octobre, cet imposant jeu de grimpe va être installé par l'employé communal au parc municipal.

RECENSEMENT

Les opérations de recensement ont été effectuées du 20 janvier au 19 février par Mmes Sandrine COURTIN et Estelle SAVY. Ces opérations, validées par l'INSEE, permettent pour l'instant de comptabiliser les logements de la commune :

- Total des logements d'habitation : **452**
- Dont résidences secondaires : **118** (en forte hausse depuis 2019 qui en comptait 92).

Il est à noter que la population totale de la commune ne sera communiquée par l'INSEE qu'à compter du 1er janvier 2023. Dans cette attente, la population totale de référence est celle de 2019 qui s'établit à 658 habitants.

SÈCHERESSE ET INCENDIES

Les épisodes pluvieux qui se sont succédés au cours des dernières semaines ont apporté une nette amélioration à la situation hydrologique du département. Par conséquent, la préfète du Gard, Mme Marie-Françoise LECAILLON, a décidé, entre autres, d'alléger les restrictions de notre secteur (Cèze aval) en le plaçant en « **alerte renforcée** ».

Les restrictions d'usage de l'eau doivent être respectées par tous y compris par les particuliers qui possèdent un forage. Le principe général est de préserver la ressource souterraine.

L'état de sécheresse a considérablement augmenté le risque d'incendie dans notre département. Afin d'améliorer la rapidité d'intervention dans les secteurs fortement boisés, le SDIS 30 a placé en veille pendant l'été de nombreux pompiers. Sur la commune, sur la place des platanes, nous avons eu la chance d'avoir 5 ou 6 camions, prêts à intervenir.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

- **Vendredi matin**, toute l'année (sauf durant les mois de juillet et août où a lieu la double collecte : le mardi matin et vendredi matin).

Rappel : Les containers doivent être sortis la veille et rentrés après le ramassage. Pour éviter les désagréments dans le voisinage, **ils ne doivent pas être laissés dans la rue toute la semaine.**

VIOLENT ORAGE

Dans la nuit du 16 au 17 août, pendant un violent orage, la foudre est tombée au centre du village, occasionnant d'importants dégâts matériels :

- De nombreux particuliers sont restés sans téléphone ni internet pendant plusieurs jours.
- Le moteur qui permet de faire sonner la cloche des heures sur le clocher et le modem du tableau d'informations sur la place du monument aux morts ont été endommagés. L'assurance de la commune a pris en charge les réparations. Le tableau d'informations a été remis en service rapidement par contre le moteur pour la cloche est toujours en commande. Dès réception, l'entreprise Bodet, en charge de l'entretien de l'horloge du clocher, viendra le remplacer.

CONCOURS PHOTO

Le concours photo est reconduit cette année. La meilleure photo de notre village fera comme l'an dernier, la couverture du prochain bulletin municipal.

Vous avez jusqu'au **16 décembre 2022** pour participer en retirant votre bulletin de participation à la mairie ou sur le site internet de la commune « saint-laurent-la-vernedes.fr ».

A vos appareils !

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE

- Mardi de 09h30 à 11h00 et mercredi de 16h00 à 18h00.

La médiathèque sera ouverte pendant les vacances de Toussaint.

AGENDA DE L'AUTOMNE

- **06 novembre 2022** : goûter d'Halloween proposé par l'A.P.E. aux enfants des écoles du R.P.I. au parc de La Bastide d'Engras de 14h à 17h.
- **11 novembre 2022** : Cérémonie commémorative suivie d'un apéritif offert à la population.
- **07 Janvier 2023** : Cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants.
- **14 janvier 2023** : Réunion publique de présentation de vœux du maire.